

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire
Herausgeber: Comité central de la Croix-Rouge
Band: 23 (1915)
Heft: 5

Buchbesprechung: Bibliographie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ment lavés, puis vérifiés quant à leur état ou à leur fonctionnement; ils peuvent alors, en toute confiance, servir à nouveau.

Mais chaque fois, cette revision nous fait constater de nombreux objets détériorés et nous oblige à faire procéder à de coûteuses réparations; ce sont les articles en caoutchouc qui souffrent le plus à l'usage, surtout lorsqu'ils ne sont pas entretenus comme ils devraient l'être. Malgré toutes nos recommandations, trop de personnes commettent encore des négligences impardonnables, comme celle de mettre sécher le caoutchouc sur le fourneau ou de l'enduire de graisse.

Les objets en caoutchouc doivent être séchés à l'air et, si c'est nécessaire, ramollis à l'eau tiède ou à la glycérine.

Notre situation financière est satisfaisante, bien que nous ayons renoncé à percevoir la cotisation de 1914. Voici un aperçu des comptes tels qu'ils se présentaient à la clôture de l'exercice de 1914:

Recettes

En caisse au 2 février 1914 . . .	Fr. 207.16
Dons divers	» 75. —
Cotisation des membres (facultatif) »	1. —
Produit de la location des objets »	529.80
Retrait en banque	» 100. —
	<u>Fr. 912.96</u>

Dépenses

Achat de matériel sanitaire . . .	Fr. 400.65
Réparation, nettoyage et désinfection du matériel	» 84. —
Frais généraux, imprimés, publicité, etc.	» 42.35
Allocations et gratifications aux agents communaux	» 150. —
Versé en banque	» 150. —
En caisse au 23 janvier 1915 . . .	» 85.96
	<u>Fr. 912.96</u>

Avoir de la Société

Solde en caisse au 23 janvier 1915	Fr. 85.96
Avoir en banque et intérêts . . .	» 844.58
Total	<u>Fr. 930.54</u>

Depuis le 1^{er} janvier 1915, notre Société s'est fait ouvrir un *compte de chèques et virements postaux N° IVb. 223*, duquel tous nos sociétaires et amis voudront bien se souvenir pour y verser leurs cotisations ou leurs dons.

Le Bureau du Comité est composé de la façon suivante:

Président, Dr P. Theile, Jaquet-Droz 37.
 Secrétaire, Ch. Béguin, Léopold Robert 15.
 Caissier, Ch. Sauser, Parc 76.
 Vice-secrétaire, W. Corswant, pasteur.
 Chef de matériel, A. Hübscher, serg.-major de police.
 Assesseurs: M^{mes} Sœur Marthe, Marg. Racine-Pfiffer, Mina Laubscher; Samuel Mæder.

Bibliographie

Rapports de MM. Naville et van Berchem, du Dr de Marval et de M. Eugster sur leurs visites aux camps de prisonniers en Angleterre, en France et en Allemagne. Genève, George & C^{ie}. 92 pages; prix 1 fr. 50.

Le Comité international de la Croix-Rouge a aussi voulu donner ses documents sur la guerre de 1914-1915, et c'est pourquoi il a publié son livre blanc et rouge. Ce livre contient les rapports de « messieurs les ambassadeurs du Comité international ». Le mot n'est

pas trop fort, car la Croix-Rouge est depuis quelques années, peut-être depuis 1912, la 7^e grande puissance de l'Europe. Lorsque l'Autriche demanda de faire contrôler par ses organes les agissements du gouvernement serbe en Serbie même, la Serbie, comme de juste, refusa net. Ce qu'on n'accorde pas au *Ballplatz*, on n'ose pas le refuser à *Genève Croix-Rouge*.

Lorsqu'il plait au Comité international de venir voir un peu ce qui se passe à l'intérieur d'un Etat belligérant, toutes les portes s'ouvrent,

toutes les échines se courbent. Ce qui, probablement, rend la Croix-Rouge si sympathique à tous, c'est que, tout en étant grande puissance, elle ne soit pas neutre, puisqu'elle est de tous les pays.

En 1912, il s'agissait d'Etats secondaires, tandis que maintenant les Etats les plus puissants se font la guerre. Cependant l'accueil qu'ils ont fait aux délégués du Comité international a été tout aussi empressé. Laissons la parole aux délégués. MM. Naville et van Berchem qui ont été en Angleterre (en janvier 1915) disent: « Nous avons pu faire notre visite avec la plus entière liberté, causer avec les prisonniers comme nous le voulions sans entravé d'aucune sorte ». Le Dr de Marval qui, à deux reprises, visita la France, s'exprime ainsi: « Il m'a été possible de parler en toute liberté et en toute intimité avec n'importe quels prisonniers, officiers supérieurs, officiers subalternes, sous-officiers ou soldats allemands, et j'ai largement usé de cette autorisation. » M. Eugster qui vit les prisonniers de guerre français en Allemagne (au mois de janvier 1915), déclare de son côté: « On m'a témoigné la plus grande confiance et laissé une entière liberté. »

MM. Naville et van Berchem disent qu'on comptait en Angleterre 10,000 prisonniers militaires, au moment de leur visite. Ces militaires étaient logés dans des camps ou sur des navires. Les délégués ont visité les camps de Hollyport (près Bray), de Dyffryn (North Wales), de Dorchester; et les dépôts sur navires à Southend, sur la Tamise (l'*Ivernia*), à Portsmouth (le *Scotian*). Les prisonniers civils dépassaient en nombre les combattants. Ils étaient encore près de 20,000, quoique chaque semaine on en renvoyât un certain nombre. Maintenant il n'y a plus, en fait d'internés, que des hommes en âge de porter les armes. C'est un point très important qui doit être signalé en face du très grand nombre d'articles de journaux qui disent le contraire. Il n'y a, dans les camps anglais d'internés, ni femmes ni enfants. Il n'y a que des hommes. Les délégués ont vu des civils à Queensferry, et sur des navires à Southend (le *Royal Edward* et le *Saxonia*) et à Portsmouth (l'*Ascania* et le *Manitoba*).

M. de Marval visita 17 dépôts dans l'ouest de la France: Bretagne, Vendée, Touraine, comprenant un total de 15,325 hommes (dont 342 officiers et 1040 civils mobilisables). En outre il vit 13 dépôts au centre de la France, à Marseille et en Corse, avec un total de 5666 hommes (dont 90 officiers et 350 civils).

M. Eugster apprit en arrivant en Allemagne qu'il y avait plus de 60 dépôts de prisonniers. Il ne pouvait pas y penser d'aller les voir tous, ce qui était d'autant moins nécessaire que tous ces camps ne contiennent pas des Français. M. Eugster s'est borné à visiter 10 camps, mais en consacrant à chacun d'eux suffisamment de temps. Il visita les camps de Gardelegen, Senne-lager (près de Paderborn), Holzminden, Zossen, Königstein (dans la « Suisse saxonne »), Königsbrück, et les 4 camps bavarois, savoir Grafenwöhr, Regensbourg, Ingolstadt et Lechfeld. En additionnant les chiffres que M. Eugster donne, on arrive pour ces 10 camps à un total de 65,626 Français (dont 927 officiers).

En Angleterre, la nourriture se compose de ce qui suit: le matin thé, pain et beurre; à midi soupe, viande, pommes de terre et autres légumes cuits ensemble; le soir de nouveau thé, pain et beurre.

En France, la nourriture est « bien apprêtée, souvent très uniforme, mais suffisante ». Voici encore quelques spécimens de ce que le délégué a remarqué à ce propos:

Montfort (Bretagne), 1500 soldats. Deux repas par jour (très belle viande), thé sucré et pain à 2 heures.

Belle-Isle-en-Mer, 51 officiers, 2800 soldats. Nourriture très bonne pour officiers et soldats.

Saint-Rambert-sur-Loire, 1027 soldats (Alsaciens-Lorrains). Nourriture parfaite, très abondante.

Romans-sur-Isère, 751 soldats convalescents. Nourriture normale. Cuite par les prisonniers qui tuent 2 à 7 cochons par semaine et se régalent de porc et de choucroute.

Nous copions le menu hebdomadaire de Gardelegen (presque 6700 Français) pour donner une idée de la façon dont les prisonniers de guerre sont nourris en Allemagne:

Par jour 500 gr. de pain. Tous les matins du café.

Dimanche: Midi riz et viande de porc; soir soupe d'orge.

Lundi: Midi pois et jambon; soir soupe au riz.

Mardi: Midi haricots et lard; soir soupe à la farine.

Mercredi: Midi choux-raves, porc; soir soupe d'orge.

Jeudi: Midi soupe d'orge et lard; soir soupe à l'avoine.

Vendredi: Midi choucroute garnie; soir soupe d'orge.

Samedi: Midi choux-raves, viande fumée; soir soupe à l'avoine.

Il nous est impossible d'entrer dans plus de détails. Les délégués du Comité international ont vu par-ci par-là des choses, susceptibles d'amélioration, et ils les ont indiquées avec toute la liberté que leur imposait leur rang. La brochure est là pour ceux que cela intéresse.

Nous voulons finir ce compte-rendu par les impressions générales qu'ont rapportées les délégués de ces visites qui furent souvent si fatigantes pour eux, mais qui sont si bienfaisantes pour maintenir en nous la croyance à une humanité future meilleure.

MM. Naville et van Berchem résument ainsi: « Nous n'hésitons pas à le dire, cette impression a été très satisfaisante. Les prisonniers, surtout les militaires, sont bien traités, et en prenant pour principe de leur faire une vie toute semblable à celle des soldats anglais, le gouvernement anglais leur ôte d'avance tout sujet de plainte. On ne peut pas agir d'une manière plus juste à l'égard des prisonniers. En particulier, nous n'avons entendu aucune plainte

contre les soldats qui les gardent ou contre aucun Anglais avec qui ils ont des rapports. Rien ne froisse leurs sentiments militaires ou patriotiques. J'ai parlé de la fête de l'empereur, qui avait été célébrée dans tous les camps. A Dorchester, un sous-officier a fait des discours patriotiques et l'on a poussé des *Hoch* en l'honneur de l'empereur.

Notre conclusion, c'est que, soit le gouvernement allemand, soit les familles des prisonniers, peuvent être sans inquiétude sur ceux qui sont dans les camps en Angleterre. »

Le Dr de Marval a rédigé deux rapports dont le premier finit par ces mots: « La vie de ces hommes est tout à fait supportable, voire même relativement agréable, » et le second par ceci: « Les prisonniers sont traités avec sollicitude dans les régions parcourues dernièrement par nous. La règle paraît être: *sévère, mais bon*, et la bonté perce partout. C'est bien une main de fer, mais dans un gant de velours, mais chevaleresque, du caractère français que nous apprécions hautement. »

M. Eugster ne s'exprime pas moins catégoriquement: « Je suis heureux de pouvoir dire, d'après ce que j'ai vu, que les prisonniers français sont traités avec humanité. Dans des temps aussi troublés, des erreurs et des fautes peuvent se commettre, mais à tout prendre, l'Allemagne remplit son devoir envers les prisonniers français. Il ne faut jamais oublier que le fait d'être emprisonné est profondément douloureux, mais j'ai l'impression que l'Allemand agit et pense d'une façon chevaleresque en face de cette douleur. »

W. B.

Assemblée des délégués des sociétés de samaritains romands à Bienne

le dimanche 9 mai 1915, à 11 heures du matin, à l'Hôtel de l'Ours.

ORDRE DU JOUR: Discussion sur l'ordre du jour de l'assemblée des délégués de l'Alliance, du 30 mai 1915, à Langenthal. — Nomination des 2 représentants romands au Comité central. — Journée des moniteurs romands.

L'assemblée sera suivie par un dîner à l'Hôtel de l'Ours.